



M. Abdelaziz BOUTEFLIKA
Président de la République
Présidence
El-Mouradia
Alger
ALGERIE

Email : President@el-mouradia.dz

Références : RP/CR/CDT
Personne à contacter : Rights@world-psi.org

Le 8 février 2016

Monsieur le Président,

HALTE À LA VIOLATION DES DROITS SYNDICAUX EN ALGÉRIE

Je vous écris pour exprimer, une fois de plus, nos préoccupations les plus profondes concernant la violation continue des droits fondamentaux du travail et des droits de l'homme en Algérie.

Le 6 février 2016, des centaines de policiers ont encerclé la Maison des Syndicats à Bab Ezouar, à l'Est d'Alger. Ils ont brutalement interpellé des syndicalistes autonomes et des militant(e)s des droits de l'homme qui préparaient une réunion en vue de lancer un appel à la mobilisation contre la loi des finances 2016. Ils ont arrêté des syndicalistes du SNAPAP et CGATA, le président du Syndicat national du transport SNATT, le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, et un membre de l'association SOS Disparus. Toute personne souhaitant entrer à la Maison des Syndicats a été interpellée.

C'est avec une grande consternation que nous entendons parler de cette violence exercée contre les militant(e)s des droits des travailleurs et travailleuses en Algérie. Ces derniers font valoir leurs droits légitimes à se réunir paisiblement pour défendre leurs intérêts économiques et sociaux sans subir les moyens sécuritaires et d'oppression.

Nos organisations appellent les autorités algériennes à :

- Libérer immédiatement les membres du SNAPAP, CGATA, SNATT, LADDH, SOS Disparus, et autres personnes arrêtées le 6 février à la Maison des Syndicats, à Bab Ezouar et le rejet de toutes les accusations portées contre elles ;
- Cesser immédiatement les arrestations arbitraires, la répression et l'utilisation de la force excessive ainsi que le harcèlement de militant(e)s syndicaux qui se mobilisent pour leur droits à se réunir et leurs droits d'expression ;

- Garantir le droit à la liberté de réunion, syndicale et d'expression, en conformité avec la Constitution algérienne et les prévisions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ratifiés par l'Algérie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Rosa PAVANELLI
Secrétaire générale

Cc. :

M. Boujemâa DELMI, Ambassadeur auprès de la Représentation Permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
contact@mission-algerie.ch

M. Amar BELANI, Ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume de Belgique et de l'Union européenne
info@algerian-embassy.be

His Excellency Abdallah BAALI, Ambassador- People's Republic of Algeria - Washington
consular@algeria-us.org, mail@algeria-us.org